

# FEMMES ENCEINTES, ENVIRONNEMENT ET SANTE

## FORMATION THEORIQUE

De plus en plus d'études montrent des liens entre les polluants présents dans notre environnement et notre santé (habitat, alimentation, air...). Les femmes enceintes et les nourrissons représentent des populations sensibles vis-à-vis de cette pollution. **L'APPA** (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) et la **Mutualité Française Hauts-de-France** se sont donc mobilisées sur le sujet en développant depuis 2011 le projet FEES (Femmes Enceintes Environnement et Santé).

Le projet FEES se déploie au niveau national grâce à l'appui des **partenaires locaux** et au soutien de **Santé Publique France**.

Dans ce cadre, des formations sont proposées aux **professionnels de la santé et de la périnatalité** afin qu'ils puissent ensuite informer les futurs et jeunes parents des bons gestes à appliquer au quotidien pour préserver leur santé.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation permettra aux participants de :

- **Connaître** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité ;
- **Comprendre** les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson ;
- **Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure d'**identifier les sources d'exposition de la femme enceinte et du nourrisson** aux polluants environnementaux via l'air intérieur, l'alimentation et l'utilisation de cosmétiques et de **transmettre** les conseils adaptés.

## PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse aux **professionnels de la santé et de la périnatalité**.



# PROGRAMME

1 <sup>er</sup> module Contexte en santé environnementale	2 <sup>ème</sup> module Air intérieur et santé	3 <sup>ème</sup> module Alimentation et santé	4 <sup>ème</sup> module Cosmétiques et santé
La <b>santé environnementale</b>	Les différents <b>polluants</b> par voie d'exposition <b>Sources</b> et <b>impacts</b> sur la santé de la femme enceinte, allaitante et du nourrisson <b>Conseils de prévention</b> à transmettre et <b>solutions alternatives</b>		
Les <b>études scientifiques</b> : poids de la preuve et principe de précaution  <b>Vulnérabilité</b> de la femme enceinte et du nourrisson : la période des 1000 jours	Produits ménagers sans danger  Aménagement de la chambre du bébé...	Limiter les résidus de pesticides  Choix des ustensiles de cuisine et des contenants  Modes de cuisson...	Choisir ses cosmétiques  Produits pour la toilette de bébé  Colorations...

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation alternera présentation de **résultats d'études scientifiques**, **conseils pratico-pratiques** à transmettre aux futurs et jeunes parents et **temps d'échanges** (brainstorming...);
- Le formateur s'appuiera sur une **présentation PowerPoint** régulièrement mise à jour grâce à une veille scientifique. Chaque item sera introduit à l'aide de questions (QCM, questions ouvertes...);
- Chaque participant bénéficiera de **documents** remis en séance et, suite à la séance, d'un accès à un dossier dématérialisé régulièrement mis à jour (supports de formation, documentation complémentaire, etc...);
- Un **test de connaissance** sera proposé au début et à la fin de la session et permettra aux stagiaires de mesurer leur progression.

## ORGANISATION D'UNE FORMATION

- ❖ **Nombre de participant limité** : Minimum de 7 participants / Maximum de 16 participants ;
- ❖ **Tarif pour le groupe** :
  - **En inter (membre d'un réseau de périnatalité)** : Dans certaines régions, les formations peuvent être proposées gratuitement grâce à une prise en charge des pouvoirs publics dans le cadre des Plans Régionaux Santé Environnement ;
  - **En intra (équipe d'un centre hospitalier ou d'une PMI)** : 2620 euros TTC + Prise en charge des frais de mission du / des formateurs sur frais réels et des dossiers de séance pour les participants ;
- ❖ **Accessibilité PSH** : Un(e) Français(e) sur cinq est porteur d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. N'hésitez pas à contacter la Référente Handicap de l'APPA – **Assia Lahouaichri** [assia.lahouaichri@appa.asso.fr](mailto:assia.lahouaichri@appa.asso.fr) pour formuler une demande liée à un besoin spécifique. L'équipe de l'APPA tentera d'y répondre aux mieux.

Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH, FIPHFP.

*L'APPA est signataire de la Charte de Progrès de la Ressource Handicap Formation des Hauts-de-France.*

L'APPA est organisme de formation enregistré sous le numéro 11940629894 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et certifié QUALIOPi au titre de ses actions de formation.

Retrouvez le Règlement Intérieur des formations sur :  
[APPA – règlement intérieur](#)

 **3.8/4**  
UTILITÉ DANS LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

 **3.9/4**  
SATISFACTION GLOBALE

*Satisfaction des participants pour l'ensemble des formations FEES théoriques de l'année 2023*

## FORMATION THEORIQUE

13 et 14 mars 2025

*Cette formation est proposée par le Département du Val de Marne et sera animée par l'APPA.*



### DATES et HORAIRES

#### Jeudi 13 mars 2025

9h–12h  
Accueil : 8h45

MODULE 1  
Contexte en santé  
environnementale

13h30–17h

MODULE 2  
Qualité de l'air  
intérieur et santé

#### Vendredi 14 mars 2025

9h–12h30

MODULE 3  
Alimentation et  
santé

13h30–17h

MODULE 4  
Cosmétiques et  
santé

Vitry sur Seine

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée de la formation :** 13,5 heures

**Lieu :** Domaine Chérioux - CPPA – Salle 7 – 4 Route de Fontainebleau – 94400 Vitry sur Seine

**Date limite d'inscription :** 1<sup>er</sup> février 2025

### CONTACTS

**Inscriptions :** Auprès de **Madame Stéphanie Ricard-Dupuis** – [stephanie.ricard@valdemarne.fr](mailto:stephanie.ricard@valdemarne.fr)

Une confirmation d'inscription vous sera adressée au plus tard deux semaines avant la formation.

**Formateur référent :** **Noémie Sieuw** – APPA [noemie.sieuw@appa.asso.fr](mailto:noemie.sieuw@appa.asso.fr)

**Questions administratives :** **Pôle formation de l'APPA :** [formation@appa.asso.fr](mailto:formation@appa.asso.fr)

*Coût de la formation pris en charge par :*